



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 25 Mars 2021

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 49
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 7
Nombre de membres excusés : 4
Nombre de membres absents : 1

Date de convocation :
19 mars 2021

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

2 AVR. 2021

et affichage le :

2 AVR. 2021

L'an 2021, le 25 mars à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 19 mars 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 19 mars 2021.

Mme Marie-Ange CORDIER a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

8 - Domaines de compétences par thèmes

8.4 - Aménagement du territoire

Objet : Contrat de territoire Région – Clause de revoyure

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : Mme Najat LEMERAY		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL			X : Mme Valérie DESQUESNE		
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET					x
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	x				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT		X : Mme Emilie HERVY			
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT				x	
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE		X : Mme Martine TREMPU			
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	x				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	x				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				
M. Eric MARTIN				x	
Mme Natacha MASSIEU	x				
Mme Sandrine SAMSON			X : M. Marc GUILLAUMIN		
Mme Cyndi THOMAS			X : Mme Natacha MASSIEU		

M. Marc ANDREU SABATER, Président donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'Intercom de la Vire au Noireau a signé un contrat de territoire avec la Région Normandie le 20 juillet 2018. Elle a établi un plan d'actions autour de 5 axes :

- Développement économique
- Revitalisation des centres-bourgs
- Tourisme
- Sport – Loisirs
- Santé

Treize projets ont été retenus dans le cadre de ce contrat, pour un montant total de subvention régionale de 2 806 910 €. Le taux de consommation des crédits est de 84,90%.

Le Comité de Pilotage de la contractualisation, réuni le 28 janvier 2021, a travaillé sur une liste de projets à inscrire pour la révision du contrat. La priorisation de ces projets a été soumise aux membres du Bureau Communautaire et devra être validée par le Conseil Communautaire, avant transmission à la Région.

Vous trouverez ci-dessous la liste des projets pour la revoyure, par niveau de priorité, validée par le Bureau Communautaire du 4 février 2021.

Maître d'ouvrage	Projet	Coût HT	Niveau de priorité
Condé-en-Normandie	Gymnase Gossart	995 000 €	1
Souleuvre en Bocage	Amélioration énergétique du gymnase de Le Béný-Bocage	660 200 €	2
Noues de Siennes	Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes en salle de spectacles	664 819 €	3
Noues de Siennes	Revitalisation du bourg de Saint-Sever (phase 1)	900 000 €	4
Condé-en-Normandie	Construction de vestiaires et club house à Condé-en-Normandie	1 000 000 €	5
Souleuvre en Bocage	Mise en valeur du site de la Souleuvre et de ses accès (phase 1)	1 000 000 €	6
Noues de Siennes	Réhabilitation de la piscine de Saint-Sever (coût travaux hors études: MOE et AMO)	2 835 000 €	7
TOTAL		8 055 019 €	

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 4 février 2021, il est proposé au Conseil communautaire :

- **d'approuver** la liste des projets à soumettre à la Région Normandie, dans le cadre de la révision du contrat de territoire,
- **d'autoriser** M. le Président ou son représentant à engager les démarches nécessaires à cette révision, auprès de la Région Normandie,
- **d'habiliter** M. le Président ou son représentant à signer l'avenant au contrat de territoire avec la Région Normandie, ainsi que tous les documents afférents à cette délibération.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : **55** Contre : **0** Abstentions : **1**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

